

Budgets des lycées et LP Région Ile de France

Evolution de 2002 à 2018 des crédits de fonctionnement pour l'EPS

Augmentation en 2012 et 2013 , la stagnation de 2014 à 2016,

Nouvelle baisse pour le budget 2018.

La Région se basant sur le montant de coût de location déclaré par les établissement (pour l'année 2016/2017), décide une baisse de 10 %, après la baisse de 35% en 2017 !

Cette décision est incompréhensible au regard de la pénurie d'installations sportives en Ile de France !

Année	2002 * +1%	2009 + 3,3 %	2010 + 0 %	2011 + 1,6 %	2012 + 1.8%	2013	2014 2015 2016	2017 2018
Dépenses pédagogiques	3,23€ Par élève	Les crédits pédagogiques sont globalisés toutes disciplines confondues depuis 2003. Pour 2017, le taux de base est de 25,50 €/ élève. Chaque EPLE décide dans le cadre de l'autonomie.						
Taux location transport Ex Charges générales	4,13 € pour 159 lycées. 0€ pour 307 lycées	4,63 €/ élève Locations transports	4,63 €/ élève Locations transports	4,70 €/ élève Locations transports	5€/élève + 6.38 %	8€/élève + 60%	8 €/ élève stagnation	8 €/ élève Plafonnée aux dépenses
A + D	7,36 ou 3,23 €	En fonction des établissements						

Attention, dans le document de la Région ces crédits figurent dans la colonne Dotation EPS.

Pour 2018 la dotation sera de 8 euros par élève plafonnée aux dépenses déclarées en 2016/2017.

Depuis 2013 les budgets sont présentés selon les dispositions de la réforme budgétaire et comptable(RCBC). Les chapitres A et D n'existent plus

***2002 dernier fléchage spécifique EPS**